

Temps d'accompagnement soignant paramédical

Quatrième étape

OBJECTIF

Temps d'écoute, de reformulation et de complément d'information sur les soins à venir et évaluation des besoins en soins de support



Établissement autorisé pour le traitement du cancer



Après l'annonce de la proposition thérapeutique, proche du début des traitements



Infirmier d'annonce
OU Infirmier de coordination (IDEC)
OU Manipulateur électro-radiologie médicale



PENDANT LA CONSULTATION

Reformuler la proposition thérapeutique complète (explications)

- Reprise du [Programme Personnalisé de Soins](#) (PPS)

Évaluer les besoins en Soins Oncologiques de Support (SOS)

- S'appuyer sur la [grille d'évaluation des soins de support](#), si celle-ci n'a pas été remplie par le médecin
- Dispenser des conseils sur l'hygiène de vie : incitation au sevrage tabagique et à la modération de la consommation l'alcool, conseils nutritionnels, etc.
- Informer sur l'existence de programmes d'éducation thérapeutique (ETP)
- Aborder l'importance de l'[Activité Physique Adaptée](#) (APA)
- Dispenser des conseils pratiques sur la prévention et la gestion des effets secondaires (ex : prothèse capillaire...)
- Informer sur la prise en charge financière, avec une orientation possible vers un assistant de service social
- Indiquer la possibilité d'être accompagné par un psychologue
- Expliquer les démarches de mise en ALD (Affection Longue Durée)
- Présenter l'[offre de Soins Oncologiques de Support](#) de l'établissement et de proximité

Informations générales / Autres informations

- Insister sur l'importance d'avoir un médecin traitant et un pharmacien
- Possibilité de désigner une personne de confiance
- Évaluer les fragilités du patient
- Informer sur l'existence de patients ressources, de structures de coordination, etc.
- Communiquer des sites internet fiables tels que celui de l'[Institut National du Cancer](#) (INCa)
- Vérifier la bonne compréhension des limites d'utilisation des médecines complémentaires
- Préciser que son médecin traitant sera informé et l'inciter à prendre rendez-vous avec lui pour lancer les démarches de mise en Affection Longue Durée (ALD)

S'assurer d'avoir répondu aux interrogations du patient

APRÈS LA CONSULTATION

- Compléter le **Programme Personnalisé de Soins (PPS)** avec les Soins Oncologiques de Support recensés, si nécessaire
- Rédiger une **fiche de liaison** reprenant le contenu du temps d'accompagnement soignant et la mettre dans le dossier du patient